

# Programme VCIP II : Deuxième enveloppe

Lieu : Régional

Identifiant du Projet : 51558

Secteur d'activité : Technologies de l'information et de la communication

Public/Privé : Secteur privé

Catégorie environnementale : Mécanisme-cadre

Date prévue de présentation

devant le Conseil d'administration : 27 novembre 2019

Statut : **Examen final validé, en attente de l'approbation du Conseil**

Date de publication du document

de synthèse du Projet en langue anglaise : 25 octobre 2019

## Description du Projet

Le deuxième Programme d'investissement en capital-risque de la BERD (le VCIP II, qui fait suite au programme VCIP existant et constitue un mécanisme-cadre dédié d'un montant de 100 millions d'euros), permet à la Banque d'investir dans des entreprises technologiques en phases de démarrage et de croissance par le biais de prises de participation et d'instruments liés à des prises de participation (jusqu'à 15 millions d'euros) dans les pays d'opérations de la Banque, de concert avec des co-investisseurs expérimentés en capital-risque. Les investissements ciblent les petites et moyennes entreprises novatrices à forte croissance, qui ne bénéficient pas d'un soutien suffisant de la part d'une communauté d'investisseurs en capital-risque trop restreinte pour combler le déficit de cette forme de financement sur le marché. Pour maintenir le rythme d'investissement et répondre à la demande de conversion en rapport avec le portefeuille de projets en gestation, des fonds supplémentaires sont recherchés afin de pouvoir les affecter durant la période restante d'investissement du VCIP II.

## Objectifs du Projet

i) Le programme VCIP permet à la BERD de favoriser les économies du savoir dans sa région d'opérations, de développer des écosystèmes technologiques et de soutenir l'innovation ; ii) par le biais du VCIP, la Banque contribue largement à combler le déficit de financement sous forme de capital-risque dans sa région d'opérations ; iii) le VCIP permet à la Banque de maintenir un portefeuille axé sur des opportunités d'investissement à risque et à rendement plus élevés.

## **L'impact sur la transition**

Le programme VCIP II devrait contribuer aux qualités de compétitivité et de résistance recherchées dans le cadre de la transition, car il soutiendra le développement de jeunes entreprises technologiques très innovantes et favorisera l'accès au capital-risque, encore embryonnaire dans la région d'opérations de la BERD. Le VCIP II s'appuiera sur le succès du premier programme VCIP I et apportera un soutien décisif au développement de l'économie du savoir dans cette région, en accord avec l'Initiative de la BERD pour l'économie du savoir, notamment le troisième volet de cette politique, qui concerne les petites entreprises technologiques.

## **Le client**

Au cas par cas.

## **Financement de la BERD**

50 000 000,00 euros

## **Coût total du Projet**

50 000 000,00 euros

## **Synthèse environnementale et sociale**

Ce programme n'est pas catégorisé à part entière aux termes de la Politique environnementale et sociale de la Banque de 2014. Toutefois, chaque sous-projet sera catégorisé au cas par cas et fera individuellement l'objet de procédures de vérification environnementale et sociale (PVES) et d'un examen spécifique au projet et au client pour veiller à ce qu'il respecte la politique de transition vers une économie verte (TEV) de la BERD. En fonction de la catégorie du sous-projet, des procédures de vérification environnementale et sociale appropriées permettront de s'assurer que chaque sous-projet est structuré conformément aux Exigences de performance (EP) de la Banque.

## **Coopération technique**

Aucune.

## **Contact pour l'entreprise**

Bakhrom Ibragimov  
+44 2073386000

## Opportunités commerciales

Pour les opportunités commerciales ou la passation de marchés, contacter la société cliente.

Pour les projets du secteur public, consulter [Passation de marchés](#) sur le site de la BERD

Tél : +44 20 7338 6794

Courriel : [procurement@ebrd.com](mailto:procurement@ebrd.com)

## Questions d'ordre général

Pour les questions concernant tout projet de la BERD qui ne sont pas liées à la passation de marchés :

Tél : +44 20 7338 7168

Courriel : [projectenquiries@ebrd.com](mailto:projectenquiries@ebrd.com)

## Politique d'information du public (PIP)

La PIP définit la manière dont la BERD diffuse les informations et consulte ses partenaires pour favoriser une meilleure sensibilisation et connaissance de ses stratégies, politiques et opérations. Consulter sur le site de la BERD la page concernant la Politique d'information du public précisée ci-après afin de connaître la démarche à suivre pour demander un Rapport du Conseil d'administration sur un projet du secteur public.

[Texte de la PIP](#)

## Mécanisme de recours sur les projets (MRP)

Le [Mécanisme de recours sur les projets](#) (MRP) est le dispositif de reddition de comptes de la BERD. Il permet un examen indépendant des recours formulés par des personnes ou des organisations au sujet de projets financés par la Banque qui auraient causé, ou seraient susceptibles de causer, un tort sur le plan environnemental et/ou social.

La page [Mécanisme de recours sur les projets](#) peut être consultée pour obtenir des précisions sur les modalités de dépôt d'un recours. L'Agent du MRP ([pcm@ebrd.com](mailto:pcm@ebrd.com)) est disponible pour répondre à toute question concernant le dépôt d'un recours et les critères d'enregistrement et d'éligibilité, conformément au [Règlement du MRP](#).